



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME – ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO – FIDA - PAM

Communiqué N° 002 AMR-2024/TC

L'Ambassade de la République du Mali à Rome informe l'ensemble de la communauté malienne de sa juridiction que la révision annuelle des listes électorales 2024, se déroule à l'Ambassade, Via Delle Cave Fiscali, 19/21, Rome, jusqu'au **31 décembre 2024**, tous les jours, du lundi au vendredi de **9h 30 à 16h 00**.

L'Ambassade précise que cette opération de révision des listes électorales concerne les radiations et/ou transferts.

En effet, les compatriotes désirant changer de bureaux de vote pour des raisons d'éloignement de leurs résidences ou ceux souhaitant voter dans la circonscription de Rome doivent s'adresser à la commission administrative de révision des listes électorales.

L'Ambassade rappelle à la communauté malienne de sa juridiction que les opérations de révisions des listes électorales permettent au citoyen de choisir librement son lieu de vote et parer à toutes éventuelles réclamations lors des scrutins futurs.

L'Ambassade sait compter sur l'esprit civique de tous et de chacun pour la bonne réussite desdites opérations.

Fait à Rome, le 11 novembre 2024

L'Ambassadeur


Yacouba DIAKITE
Chevalier de l'Ordre National
de la République du Mali